

Reconnaissance de l'engagement étudiant dans la vie associative, l'action sociale ou l'environnement professionnel



Présentation

Code interne : BIO8-MENGA

Description

Obtenir la reconnaissance des activités d'intérêt collectif et pré-professionnelles réalisées en dehors du cursus d'études.

Informations complémentaires

A sa demande, chaque étudiant peut valider les compétences, connaissances et aptitudes qu'il a acquises dans l'exercice des activités suivantes :

- activité bénévole au sein d'une association ,
- activité de promotion de l'école ou de l'établissement ,
- implication au service de l'école ou de l'établissement ,
- activité professionnelle ,
- activité militaire dans la réserve opérationnelle ,
- engagement de sapeur-pompier volontaire ,
- service civique ,
- volontariat dans les armées ,
- participation aux conseils de l'établissement et des écoles, d'autres établissements d'enseignement supérieur ou des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Les mêmes activités ne peuvent donner lieu qu' à une seule validation des compétences, connaissances et aptitudes acquises. La validation est facultative. Un rapport détaillé de toutes les activités menées depuis la 1ère année devra être fourni à la direction des études pour validation.

Infos pratiques

Contacts

Bruno Cardinaud

✉ Bruno.Cardinaud@bordeaux-inp.fr